

Les grandes décisions



Parmi les points les plus importants figurant à l'Ordre du Jour, citons le problème de l'Afrique du Sud, celui de l'admission des athlètes, celui du ski et le Congrès Olympique. Nous vous donnons ci-contre les communiqués publiés à l'issue des discussions qui eurent lieu.

AFRIQUE DU SUD

"Par 35 voix contre 28 et 3 abstentions, le Comité International Olympique a retiré sa reconnaissance au Comité Olympique d'Afrique du Sud."

ADMISSION DES ATHLETES

"Le Comité International Olympique a reçu le rapport de sa Commission mixte ad hoc sur l'admission et ses propositions concernant l'amendement de la Règle 26.

Le Comité International Olympique, poursuivant sa politique traditionnelle, a transmis ce rapport à sa Commission fixe d'Admission pour étude et recommandations.

La Commission fixe d'Admission a présenté son rapport, et les deux rapports ont été soumis par le Comité International Olympique à la Commission Exécutive.

La Commission Exécutive va étudier ces rapports et, après consultation des Fédérations Internationales, soumettre ses recommandations au Comité International Olympique, lors de sa prochaine réunion à Luxembourg, afin qu'une décision soit prise. La Commission Exécutive, pleinement consciente de l'urgence de ce problème, donne à celui-ci toute priorité."



S K I

"La Commission Exécutive du Comité International Olympique a tenu une réunion avec le président et les représentants de la Fédération Internationale de Ski, le 13 mai 1970.

Après une ample revue des problèmes de ce sport, il fut décidé que les deux organisations se rencontreront à ce sujet, dans le courant de l'année. Toutes deux désirent collaborer, afin que les épreuves de ski des XIèmes Jeux d'hiver se déroulent conformément aux règles Olympiques.

CONGRES OLYMPIQUE

Une réunion entre les trois représentants élus des Fédérations Internationales, Monsieur KELLER (Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron), Colonel RUSSELL (Association Internationale de Boxe Amateur), et Sir Stanley ROUS (Fédération Internationale de Football Association) et les trois vice-présidents du Comité International Olympique (Lord KILLANIN, le Comte Jean de BEAUMONT et le Jonkheer Herman A. van KARBEEK) aura lieu le 2 octobre prochain, à Lausanne.

Il a été également décidé que le Congrès ne pourrait avoir lieu avant 1973, compte tenu des desiderata exprimés.

Enfin, le Comité International Olympique tient à souligner qu'il est le maître d'oeuvre de ce Congrès et qu'aucun vote ne pourra avoir lieu, lors de celui-ci.